

[Continuer sans accepter](#)

Votre vie privée nous importe

En cliquant sur le bouton « Tout Accepter », vous acceptez que le Groupe M6 et [ses partenaires](#) utilisent des traceurs (comme des cookies ou l'identifiant unique de votre appareil) et traitent des données à caractère personnel (comme vos données de navigation et votre adresse IP) dans le but :

- d'afficher de la publicité personnalisée en fonction de votre navigation et de votre profil,
- de personnaliser l'affichage de nos produits, services et contenus en fonction de ceux que vous avez précédemment consultés,
- de mesurer l'audience de notre service,
- de vous permettre de partager du contenu sur les réseaux sociaux.

Votre choix s'applique sur RTL uniquement. Vous pouvez refuser tout ou partie de ces exploitations en cliquant sur le bouton « Paramétrer mes choix » et modifier vos préférences à tout moment en cliquant sur le lien « Préférences Cookies » figurant sur notre service.

Certains de nos partenaires publicitaires utilisent également des traceurs et traitent vos données personnelles, sur la base de votre consentement ou de leur intérêt légitime dans les buts suivants :

Données de géolocalisation précises et identification par analyse du terminal, Publicités et contenu personnalisés, mesure de performance des publicités et du contenu, données d'audience et développement de produit, Stocker et/ou accéder à des informations stockées sur un terminal.

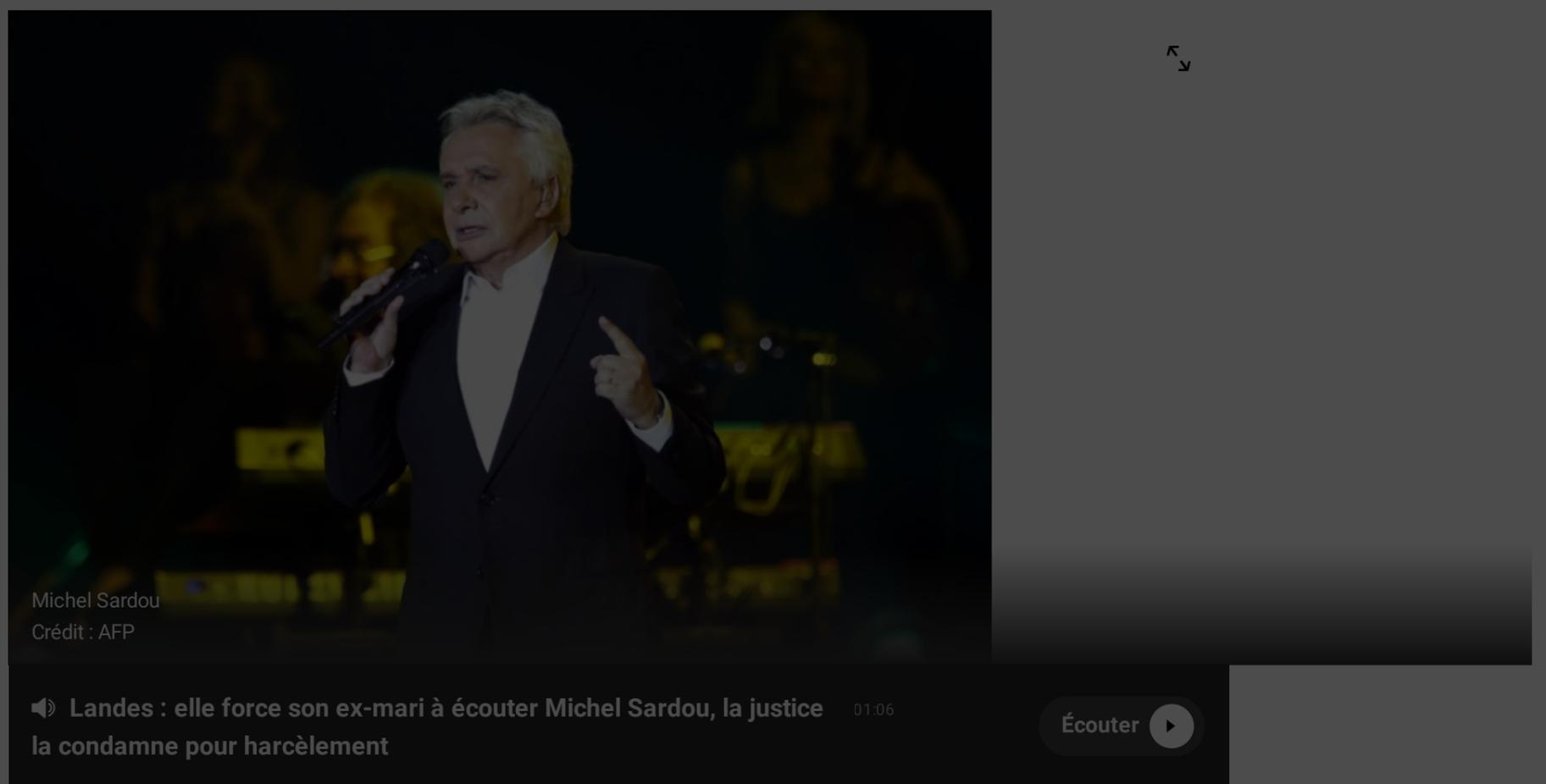
[Paramétrer mes choix](#)[Tout accepter](#)[Accueil](#) > [Actu](#) > [Justice](#)

Landes : elle force son ex-

1 min de lecture

Landes : elle force son ex-mari à écouter Michel Sardou pendant des heures

Dans le département des Landes, une femme a été condamnée pour harcèlement : elle était accusée entre autres de pourrir la vie de son ex en mettant du Michel Sardou à fond dans leur maison.

[Nerissa Hemani](#)

publié le 20/01/2022 à 12:00



C'est l'histoire d'une "femme des années 80"... qui a décidé de pourrir la vie de son ex. Dans les Landes, deux ex-époux se livrent une guerre sans merci après leur divorce. L'ex-mari a porté plainte pour harcèlement. Entre autres choses, il reproche à son ancien amour de **lui faire écouter du Michel Sardou à fond pendant des heures.**

[Continuer sans accepter](#)

Votre vie privée nous importe

En cliquant sur le bouton « Tout Accepter », vous acceptez que le Groupe M6 et [ses partenaires](#) utilisent des traceurs (comme des cookies ou l'identifiant unique de votre appareil) et traitent des données à caractère personnel (comme vos données de navigation et votre adresse IP) dans le but :

- d'afficher de la publicité personnalisée en fonction de votre navigation et de votre profil,
- de personnaliser l'affichage de nos produits, services et contenus en fonction de ceux que vous avez précédemment consultés,
- de mesurer l'audience de notre service,
- de vous permettre de partager du contenu sur les réseaux sociaux.

Votre choix s'applique sur RTL uniquement. Vous pouvez refuser tout ou partie de ces exploitations en cliquant sur le bouton « Paramétrer mes choix » et modifier vos préférences à tout moment en cliquant sur le lien « Préférences Cookies » figurant sur notre service.

Certains de nos partenaires publicitaires utilisent également des traceurs et traitent vos données personnelles, sur la base de votre consentement ou de leur intérêt légitime dans les buts suivants :

Données de géolocalisation précises et identification par analyse du terminal, Publicités et contenu personnalisés, mesure de performance des publicités et du contenu, données d'audience et développement de produit, Stocker et/ou accéder à des informations stockées sur un terminal.

[Paramétrer mes choix](#)[Tout accepter](#)

Cette femme de 65 ans habite juste à côté de son ex-mari et de sa nouvelle compagne : depuis le divorce, il y a quatre ans, **l'habitation commune a été séparée en deux**. Dès qu'elle les voit par la fenêtre, elle les insulte, elle les prend en photo. Elle va même jusqu'à couper l'eau et l'électricité, car le compteur est de son côté de la maison.

Résultat : la nouvelle compagne, âgée de 71 ans, est sous antidépresseurs. **Cette histoire s'est donc terminée devant le tribunal**. Face à la juge, l'ex-femme reconnaît être jalouse du couple. Elle a finalement écopé de trois mois de prison avec sursis.

La rédaction vous recommande

- [Saône-et-Loire : une femme se fait escroquer 5.000 euros par un faux Michel Sardou](#)
- ["Je vais t'aimer" : la comédie musicale en hommage au répertoire de Michel Sardou](#)
- [Michel Sardou : comment "La Maladie d'amour" a établi un record dans le "Hit Parade"](#)
- [Michel Sardou fête les 40 ans des "Lacs du Connemara"](#)

À écouter aussi

[L'heure du Crime](#)[L'INTÉGRALE - L'affaire Hennequin : triple meurtre à l'hôtel](#)

19/01/2022 à 15:30 - 41m42s



faits divers

Landes

Michel Sardou



Commentaires

[Continuer sans accepter](#)



Votre vie privée nous importe

En cliquant sur le bouton « Tout Accepter », vous acceptez que le Groupe M6 et [ses partenaires](#) utilisent des traceurs (comme des cookies ou l'identifiant unique de votre appareil) et traitent des données à caractère personnel (comme vos données de navigation et votre adresse IP) dans le but :

- d'afficher de la publicité personnalisée en fonction de votre navigation et de votre profil,
- de personnaliser l'affichage de nos produits, services et contenus en fonction de ceux que vous avez précédemment consultés,
- de mesurer l'audience de notre service,
- de vous permettre de partager du contenu sur les réseaux sociaux.

Votre choix s'applique sur RTL uniquement. Vous pouvez refuser tout ou partie de ces exploitations en cliquant sur le bouton « Paramétrer mes choix » et modifier vos préférences à tout moment en cliquant sur le lien « Préférences Cookies » figurant sur notre service.

Certains de nos partenaires publicitaires utilisent également des traceurs et traitent vos données personnelles, sur la base de votre consentement ou de leur intérêt légitime dans les buts suivants :

Données de géolocalisation précises et identification par analyse du terminal, Publicités et contenu personnalisés, mesure de performance des publicités et du contenu, données d'audience et développement de produit, Stocker et/ou accéder à des informations stockées sur un terminal.

[Paramétrer mes choix](#)

[Tout accepter](#)

jiji3000 jeudi 20 janvier 2022 12:39

et rien sur le détourné

fannylerejour jeudi 20 janvier 2022 12:39

Il vaut mieux cela que

vendar jeudi 20 janvier 2022 12:39

[Signaler un abus](#)

Titre racoleur sans plus
le vraie raison du jugement est ailleurs

sambre47 jeudi 20 janvier 2022 12:21

[Signaler un abus](#)

Vraiment du grand n'importe quoi

alineadrene jeudi 20 janvier 2022 12:18

[Signaler un abus](#)

Moi, si il me fait ça, c'est du rap qu'il va devoir endurer. Et ça, ça déchire grave !

Claqueret jeudi 20 janvier 2022 12:17

[Signaler un abus](#)

C'est du harcèlement sex-agénaire. :o)

sebring55 jeudi 20 janvier 2022 12:05

[Signaler un abus](#)

C' est certain RTL préfère mettre en avant ce genre d'infos complètement débiles et inutiles plutôt que de traiter l'information du jour, après Guillaume Pelletier, Jérôme Rivière député européen du front national rejoint Eric Zemmour confirmant le début du rapprochement de la vrai droite. Toute la presse en parle mais pas RTL. RTL a certainement jugé que ce n'était pas intéressant pour ses auditeurs

Publicité



[Continuer sans accepter](#)



Votre vie privée nous importe

En cliquant sur le bouton « Tout Accepter », vous acceptez que le Groupe M6 et [ses partenaires](#) utilisent des traceurs (comme des cookies ou l'identifiant unique de votre appareil) et traitent des données à caractère personnel (comme vos données de navigation et votre adresse IP) dans le but :

- d'afficher de la publicité personnalisée en fonction de votre navigation et de votre profil,
- de personnaliser l'affichage de nos produits, services et contenus en fonction de ceux que vous avez précédemment consultés,
- de mesurer l'audience de notre service,
- de vous permettre de partager du contenu sur les réseaux sociaux.

Votre choix s'applique sur RTL uniquement. Vous pouvez refuser tout ou partie de ces exploitations en cliquant sur le bouton « Paramétrer mes choix » et modifier vos préférences à tout moment en cliquant sur le lien « Préférences Cookies » figurant sur notre service.

Certains de nos partenaires publicitaires utilisent également des traceurs et traitent vos données personnelles, sur la base de votre consentement ou de leur intérêt légitime dans les buts suivants :

Données de géolocalisation précises et identification par analyse du terminal, Publicités et contenu personnalisés, mesure de performance des publicités et du contenu, données d'audience et développement de produit, Stocker et/ou accéder à des informations stockées sur un terminal.

[Paramétrer mes choix](#)

[Tout accepter](#)

[RTL.fr - Actu](#)

Publicité

[plainte](#)

[Affaire Bourdin : Anne Nivat accuse Valérie Pécresse d'"instrumentalisation"](#)

[RTL.fr - Actu](#)

[interpellation](#)

[Le responsable du groupe d'ultradroite les Zouaves interpellé, annonce Darmanin](#)

Publicité



[Continuer sans accepter](#)



Votre vie privée nous importe

En cliquant sur le bouton « Tout Accepter », vous acceptez que le Groupe M6 et [ses partenaires](#) utilisent des traceurs (comme des cookies ou l'identifiant unique de votre appareil) et traitent des données à caractère personnel (comme vos données de navigation et votre adresse IP) dans le but :

- d'afficher de la publicité personnalisée en fonction de votre navigation et de votre profil,
- de personnaliser l'affichage de nos produits, services et contenus en fonction de ceux que vous avez précédemment consultés,
- de mesurer l'audience de notre service,
- de vous permettre de partager du contenu sur les réseaux sociaux.

Votre choix s'applique sur RTL uniquement. Vous pouvez refuser tout ou partie de ces exploitations en cliquant sur le bouton « Paramétrer mes choix » et modifier vos préférences à tout moment en cliquant sur le lien « Préférences Cookies » figurant sur notre service.

Certains de nos partenaires publicitaires utilisent également des traceurs et traitent vos données personnelles, sur la base de votre consentement ou de leur intérêt légitime dans les buts suivants :

Données de géolocalisation précises et identification par analyse du terminal, Publicités et contenu personnalisés, mesure de performance des publicités et du contenu, données d'audience et développement de produit, Stocker et/ou accéder à des informations stockées sur un terminal.

[Paramétrer mes choix](#)

[Tout accepter](#)



Les applications

Disponible sur
[App Store](#)

Disponible sur
[Play Store](#)